

La multiplication des conflits armés de type intra-étatique résulte, selon les experts, de la fragmentation politique du monde et des pressions exercées par les minorités en vue de se voir reconnaître leurs droits à une identité distincte<sup>11</sup>. Souvent, en l'absence de traditions et de processus démocratiques, les aspirations, frustrations et demandes des groupes ethniques s'expriment dans un climat de confrontation. La discrimination et la violence qui en découlent sont de nature à provoquer une instabilité pour l'État et pour la région. En 1994, selon Ted Gurr, un sixième de la population mondiale (presque un milliard de personnes) appartenait à l'un des 292 groupes minoritaires qui selon son étude *Minorities at Risk*, lutte pour affirmer ou préserver son existence<sup>12</sup>. De ce fait, les conflits communaux et ethniques augmentent de façon sensible. Entre 1945 et 1989, quatre-vingt conflits à caractère ethnique et politique furent recensés; entre 1990 et 1994, 33 ont fait rage en différents endroits du globe (12 au sud du Sahara, 9 en Asie, 7 en Europe orientale, 3 au Moyen-Orient et en Afrique du nord, 2 dans les Amériques)<sup>13</sup>. Lorsque ces conflits ne peuvent être résolus ni gérés adéquatement par les États et la communauté internationale, des menaces sérieuses à la sécurité s'ensuivent sous forme de guerres civiles, d'escalade régionale et d'afflux de réfugiés. La réponse humanitaire et politique devient alors une tâche infiniment complexe et lourde.

Tout comme le type de conflits, la nature des menaces change aussi. Alors que pendant la guerre froide les aspects militaires prédominaient dans la définition de la menace, celle-ci est désormais multidimensionnelle. Les aspects non militaires se révèlent de plus en plus importants, obligeant la communauté internationale à collaborer pour trouver des solutions à des problèmes de sécurité qui ne peuvent être réglés sur une base strictement nationale. Parmi les problèmes les plus importants, notons les suivants:

- La violation des droits de la personne et des processus démocratiques constitue une source d'instabilité et de tensions, un point de ralliement pour les groupes contestant l'autoritarisme d'un gouvernement<sup>14</sup>. Alors que la diffusion des normes, en ce domaine, est plus visible et moins facilement rejetable (en raison de la fin du conflit Est-Ouest), les États doivent désormais tenir compte de l'observation de ces droits dans la formulation de leurs politiques de sécurité et envisager le recours à la force armée pour assurer la transition démocratique - le cas du Cambodge et d'Haïti. Dans le cas contraire, les pressions publiques sont fortes pour démontrer l'indifférence des gouvernements à l'égard des violations des droits - le débat sur la politique américaine envers la Chine en est un exemple.